ARAGÎM

Association de la relève agricole
de la Gaspésie-Les îles

FRAQ

Table des matières

Aventure relève 5

L'ARAGIM 5

Dans ce guide 9

Se préparer 10

- Connaître le portrait agricole de la région 12
- Connaître les ressources en région 13
- Se former 17

Amorcer son projet 23

- Choisir son secteur d'activité 23
- Choisir son mode d'établissement 26
- Vérifier les aspects légaux 33
- Choisir une forme juridique d'entreprise 36

Plan d'affaires 39

Financement 45

Lancement d'entreprise 48

Bottin des ressources en région 51

Mes contacts privilégiés 73

Notes personnelles 76

UPA
POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Gaspésie - Les Îles
La Fédération régionale est fière de contribuer à ce projet qui illustre bien les valeurs du syndicalisme agricole. Tout projet d'établissement repose sur la préparation que les promoteurs y mettront, mais aussi sur le réseautage et la collaboration entre producteurs.
Fédération de l'UPA de la Gaspésie Les-Îles
172, boulevard Perron Est
New Richmond, G0C 2B0
418 392-4466

Aventure relève

Ce guide est réalisé par l'Association de la relève agricole de la Gaspésie–Les-Îles (ARAGIM). L'organisation est membre de la Fédération de la relève agricole du Québec.

Mis à part ce précieux document qui vous servira tout au long de votre processus d'établissement, l'ARAGIM offre également deux autres services qui y sont associés.

- **Les Éclaireurs :** il s'agit de mentorat par des jeunes établis en agriculture qui offrent un suivi personnalisé et convivial à d'autres ayant un projet agricole.
- **Route des fermes :** vous avez accès à un réseau de fermes dans la région qui sont prêtes à vous ouvrir leurs portes et à répondre à vos questions, et ce, dans des productions variées.

Pour contacter les Éclaireurs : **gaspesie-iles@upa.qc.ca**

L'ARAGIM

L'Association de la relève agricole de la Gaspésie–Les Îles a été fondée en 2006 et est membre de la Fédération de la relève agricole du Québec. Elle a pour but de promouvoir et défendre les intérêts des jeunes intéressés à s'établir en agriculture. Toute personne totalement ou partiellement engagée dans l'agriculture et âgée entre 16 ans et 40 ans peut être membre.

L'ARAGIM travaille principalement à organiser des activités visant à réunir la relève et à créer des projets pour la supporter. Nous travaillons en étroite collaboration avec la fédération régionale, ainsi qu'avec les autres organismes de la région.

Être membre de l'ARAGIM, c'est être connecté sur le réseau des jeunes en agriculture au niveau, local, régional et provincial. Cela permet de s'informer, de rencontrer des gens, de participer aux activités et de s'impliquer pour faire avancer la cause.

Pour devenir membre

www.fraq.qc.ca/devenir-membre/adherer

www.facebook.com/releveagricole.gaspesie.lesiles

Coordonnées

172, boul. Perron Est
New Richmond (Qc) G0C 2B0
418 392-4466

Avantages d'être membre

Adhérer à l'ARAGIM et à la FRAQ, c'est bénéficier de deux paliers de représentation :

Associations/syndicats régionaux
(par région administrative)

- Organisent des activités sociales pour rencontrer, échanger et socialiser avec d'autres jeunes qui partagent les mêmes préoccupations et la même passion.
- Orientent les actions de la FRAQ afin qu'elles répondent adéquatement aux besoins des membres.

La FRAQ
(national)

- Formée d'un représentant par association/syndicat régional, c'est un lieu où les régions mettent en commun leurs réflexions.

Autres avantages à être membre

Participer aux activités	La plupart des activités sont réservées aux membres ou leur sont offertes au rabais.
Orienter le choix des activités	Elles sont organisées en fonction des besoins et des intérêts des membres.
Rencontrer d'autres jeunes	Les longues heures de travail en agriculture restreignent les opportunités de rencontres. Le réseau de la FRAQ, c'est un accès rapide à des centaines de jeunes qui ont la même passion.
Partager ses préoccupations	Les difficultés que vivent les jeunesse ressemblent d'une ferme à l'autre. La FRAQ, c'est la possibilité de trouver collectivement des solutions aux problèmes.
Recevoir de l'information	La FRAQ et les associations/syndicats régionaux publient fréquemment des infolettres comportant une foule d'informations pertinentes en lien avec l'établissement en agriculture.
Siéger sur un comité et/ou à l'UPA	La FRAQ et les associations/syndicats régionaux siègent sur plusieurs syndicats locaux et spécialisés, ainsi que sur des institutions et organisations en lien avec l'agriculture.
Faire entendre sa voix	En tant que membre, vous pouvez proposer une résolution à votre assemblée générale régionale ou provinciale. Il s'agit d'un constat sur une problématique précise et d'une demande à une organisation pour apporter un changement. Si adoptée à la majorité ou à l'unanimité, elle devient un mandat pour la FRAQ ou votre association/syndicat régional.
Connaître les intervenants et les conseillers	Localement, il existe de nombreux intervenants et conseillers de qui vous pouvez vous rapprocher grâce à vos associations/syndicats régionaux.

Dans ce guide

Amorcer son projet

- Se connaître et définir son projet
- Connaître le portrait agricole de la région
- Prendre contact avec l'UPA
- Connaître les ressources en région
- Se former

Définir son projet

- Choisir son secteur d'activité
- Choisir son mode d'établissement
- Trouver une entreprise et des actifs
- Vérifier les aspects légaux
- Choisir une forme juridique d'entreprise

Plan d'affaires

- Établir un budget
- Importance du plan d'affaires
- Éléments de base à y inclure
- Prendre connaissance des modèles de plan d'affaires
- Trouver de l'accompagnement

Financement

- Financement et subventions

Lancement d'entreprise

- Pérennité
- Programmes de gestion des risques
- Mentorat

Se préparer

Se connaître et définir son projet

S'établir en agriculture demande beaucoup de temps et d'investissements. Des questions-clés peuvent vous aider à obtenir un résultat optimal. En voici quelques-unes qui pourront vous guider dans votre projet.

Pourquoi suis-je attiré par l'agriculture?

Quel est mon projet?

À quel endroit j'aimerais m'établir et pourquoi?

Est-ce que je veux louer ou acheter un emplacement et pourquoi?

Quelle(s) production(s) j'aimerais exploiter et pourquoi?

Quelle est mon expérience dans ce domaine?

Quel type d'exploitation je désire
(familiale, transformation, agrotourisme, etc.) et pourquoi?

Est-ce que mon projet
vise un transfert familial ou non apparenté?

Quelles sont mes forces?

Quelles sont mes faiblesses?

Quels sont mes objectifs
à court terme (1 an), moyen terme (3 ans), long terme (5 ans)?

Accompagnateurs dans ma réflexion

- Association de la relève agricole de la Gaspésie–Les Îles. Tu peux demander à être recommandé à un Éclaireur. C'est un autre jeune établi qui peut t'aider dans ta réflexion.
- Conseiller relève du MAPAQ
- Réseau Agriconseils
- Des questionnaires d'autoévaluation et d'évaluation de tes compétences techniques sont disponibles sur Agrodémarrage.

Connaître le portrait agricole de la région

La région de la Gaspésie–Les Îles, c'est plus de 375 producteurs agricoles et 8000 propriétaires forestiers œuvrant dans un contexte particulier, situé dans un milieu côtier façonné par la mer, la forêt et les montagnes. Ces producteurs ont toujours su faire preuve d'audace et d'originalité pour s'assurer d'une place sur les marchés de la région et du Québec.

Concentrée dans la Baie-des-Chaleurs, mais présente sur l'ensemble de la région le long du littoral, l'agriculture est le reflet du caractère des six Municipalités régionales de comté (MRC) qui composent son territoire (Avignon, Bonaventure, Côte-de-Gaspé, Haute-Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine et Rocher-Percé).

On y retrouve une agriculture diversifiée, principalement orientée vers les productions bovine, laitière, ovine, acéricole, de pommes de terre, de céréales, maraîchère, de petits fruits et du bois, avec des accents particuliers comme le yack ou le houblon. L'agriculture biologique y a des racines profondes et y représente un fort potentiel de développement.

La région possède de fortes identités faisant référence à la nature, à la mer et aux vacances. Cette particularité a encouragé nos entreprises à transformer leurs produits et à s'impliquer au niveau de l'agrotourisme.

Connaître les ressources en région

La région de la Gaspésie–Les Îles a la chance d'avoir un réseau d'intervenants agricoles compétents et disponibles pour répondre aux questions de la relève. Voici un répertoire qui comprend l'ensemble des ressources disponibles sur le territoire.

À la fin de ce guide, vous trouverez un bottin exhaustif des ressources de la région qui peuvent vous soutenir à différents niveaux, ainsi que des fiches de contacts privilégiés que vous pouvez utiliser.

Prendre contact avec l'UPA

La Fédération de l'UPA de la Gaspésie–Les Îles est une organisation syndicale dont la mission est de « promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des producteurs agricoles et forestiers du Québec sans distinction de race, de nationalité, de sexe, de langue et de croyance ».

C'est un conseil d'administration où sont présents des producteurs agricoles élus de toute la région, de productions diversifiées, et la relève agricole. C'est aussi une équipe de professionnels multidisciplinaires et dynamiques qui sont en mesure de défendre, représenter et conseiller les producteurs agricoles dans un contexte régional, en aménagement, en protection du territoire, et dans des activités agricoles et agroenvironnementales. Cette même équipe offre un service individualisé de conseil aux entreprises sur les ressources humaines, l'embauche, la formation agricole, ainsi que la prévention dans les entreprises agricoles. Elle offre en plus des services professionnels aux producteurs agricoles en comptabilité et en fiscalité, initie, accompagne et soutient les démarches des producteurs agricoles conduisant au développement de produits agroalimentaires, et valorise la profession d'agriculteur en région.

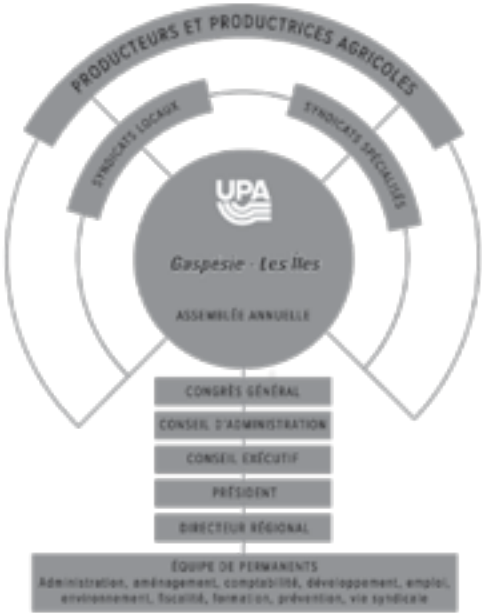

Les employés de la Fédération accompagnent des groupes syndicaux (par production, par secteur et la relève agricole) dans leurs actions syndicales, politiques, de mise en marché et de représentation.

La région est composée de six MRC et on y retrouve autant de syndicats locaux qui ont pour mission de défendre les intérêts de tous les producteurs agricoles situés sur leur territoire. Tous les syndicats ont un conseil d'administration qui veille à la bonne marche du syndicat. Le syndicat est l'endroit où vous pourrez exprimer vos points de vue, et faire appel à l'expérience et à la solidarité de producteurs et productrices; c'est un lieu privilégié pour s'impliquer et contribuer à la défense et à la promotion de l'agriculture en région.

Pour plus d'informations

Fédération de l'UPA de la Gaspésie–Les Îles

418-392-4466

418 392-4862

gaspesie-iles@upa.qc.ca

www.facebook.com/UPAgaspesieiles

Prendre contact avec le MAPAQ

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a pour mission de favoriser la prospérité du secteur bioalimentaire et de veiller à la qualité des aliments dans une perspective de développement durable.

La Direction régionale de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine compte sur une équipe multidisciplinaire reconnue pour son expertise. Les conseillers accompagnent les aspirants producteurs, producteurs et partenaires de l'agroalimentaire dans la réalisation de leurs projets. Ils peuvent fournir de l'information technique, économique, légale ou administrative relevant de leur domaine d'intervention.

Ton conseiller du MAPAQ peut :

- te fournir l'information sur les façons de s'établir en agriculture;
- discuter avec toi de ton projet, le préciser et l'analyser;
- t'aider à définir tes besoins et te proposer une démarche à effectuer;
- t'accompagner dans la réalisation de ton plan d'affaires;
- t'indiquer les sources de financement à ta disposition;
- t'orienter vers le réseau Agriconseils et les différents services spécialisés de la région;
- t'accompagner au cours des premières années d'activité de ton entreprise;
- et plus encore.

AVENTURE RELÈVE
ARAGIM
passeport éclaireurs

Pour profiter d'un service personnalisé, communique avec un conseiller en relève.

Direction régionale de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

34, boulevard Perron Ouest, C.P. 524
Caplan (Qc) G0C 1H0
418 388-2282 | 1 877 221-7038

Centre de services de Grande-Rivière

6, rue du Parc
Grande-Rivière G0C 1V0
418 385-3763 | 1 877 221-7025

Centre de services de Cap-aux-Meules

125, chemin du Parc, bureau 102
Cap-aux-Meules (Qc) G4T 1B3
418 986-4550

Se former

Il n'existe pas de formation spécifique en agriculture dans la région de la Gaspésie–Les Îles. Il y a toutefois une école d'aquaculture, située à Grande-Rivière.

École des pêches et d'aquaculture du Québec

Cégep de la Gaspésie et des Îles
167, La Grande-Allée Est
Grande-Rivière (Qc) G0C 1V0
418-385-2241 | 1-855-385-2241

Formation professionnelle

Mécanique marine
Pêche professionnelle

Formation collégiale

Aquaculture
Transformation des produits aquatiques

En dehors de la région, mais à proximité, il y a une offre intéressante de formation en agriculture.

Centre de formation professionnelle (CFP) Mont-Joli–Mitis

1414, rue des Érables
Mont-Joli (Qc) G5H 4A8
T : 418 775-7577
C : fp@csphares.qc.ca

Formation professionnelle

Production de bovins de boucherie
Horticulture et jardinerie
Réalisation d'aménagements paysagers
Production horticole
Production laitière
Mécanique agricole

Institut de technologie agroalimentaire (ITA)

ita@mapaq.gouv.qc.ca

Campus de La Pocatière
401, rue Poiré
La Pocatière (Qc) G0R 1Z0
418 856-1110

Campus de Saint-Hyacinthe
3230 rue Sicotte, C.P. 70
Saint-Hyacinthe (Qc) J2S 7B3
450 778-6504

Formation professionnelle

Production animale

Formation collégiale

Gestion et technologies d'entreprise agricole
Technologie des productions animales
Technologie de la production horticole et de l'environnement

Cégep de Victoriaville

475, rue Notre-Dame Est
Victoriaville (Qc) G6P 4B3
819 758-6401
information@cegepvicto.ca

Formation collégiale

Production animale
Production légumière et fruitière biologique

L'Université Laval et l'Université McGill offrent plusieurs programmes liés à l'agriculture, l'agronomie et l'agroéconomie.

Université Laval
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation

2425 rue de l'Agriculture, local 1122
Québec (Qc) G1V 0A6
418 656-3145 | 1 877 606-1122 poste 3145

Formation universitaire

Programmes courts, baccalauréats et cycles supérieurs

Formation en ligne possible

Université McGill
Faculté de sciences de l'agriculture et de l'environnement
Macdonald Campus

21111 Lakeshore Road
Sainte-Anne-de-Bellevue (Qc) H9X 3V9
514 398-7773
info.macdonald@mcgill.ca

Collectif régional en formation agricole
Région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

172, boulevard Perron Est
New Richmond (Qc) G0C 2B0
418 392-4466

Offre de formation continue variée en fonction des besoins et demandes des producteurs et relèves agricoles. La formation peut être offerte en région ou encore à l'extérieur. Une aide financière peut être offerte dans les deux cas.

Centre de formation agricole de Saint-Ansleme (CFA)
Formation à distance

819, route Bégin
Saint-Anselme (Qc) G0R 2N0
418 885-4517
cfa@cscotesud.qc.ca

Formation en ligne dans différentes productions (bovine, laitière, ovine, porcine ou autres spécialités). Formation d'un an, tout comme le programme offert en classe.

Centre de formation professionnelle
Attestation d'études professionnelles en lancement d'entreprise

Formation individualisée pour se lancer en affaires, que ce soit pour démarrer son entreprise ou prendre la relève.

Des centres de formation offrent ce programme en Gaspésie :

Centre de formation
de La Haute–Gaspésie

27, route du Parc
Sainte-Anne-des-Monts (Qc)
G4V 2B9
418 763-5323
1 844 601-3919

Centre de formation
de La Côte-de-Gaspé

85, boul. de Gaspé
Gaspé (Qc) G4X 2T8
418 368-6117 poste 6100
1 877 534-0029

Centre de formation
l'envol de Carleton

15, rue Comeau
Carleton-sur-Mer (Qc) G4X 2T8
418 364-7510 poste 7700
cfp.envol@csrl.net

Centre de formation
professionnelle des Îles

50, chemin de la Martinique
L'Étang-du-Nord (Qc) G4T 3R7
418 986-5511, poste 2101

« La Gaspésie peut compter
sur une relève agricole dynamique et passionnée!
Comme député de Bonaventure, je peux témoigner
du rôle clé qu'elle joue dans l'économie de la région
et dans l'occupation
de notre territoire! »

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC
Sylvain Roy
Député de Bonaventure

Les producteurs agricoles de la MRC de Bonaventure
sont fiers d'appuyer la relève d'ici.

UPA
POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Bonaventure

Amorcer son projet

Choisir son secteur d'activité

L'une des premières choses à faire pour s'établir en agriculture est de bien connaître la production dans laquelle on veut démarrer son entreprise. Pour ce faire, plusieurs actions peuvent être effectuées afin d'obtenir des données technicoéconomiques dans la production ciblée, mais aussi d'établir des liens entre ses connaissances réelles et celles que l'on veut acquérir. C'est aussi un moment important qui servira à solidifier ses arguments sur les forces dans sa production lors de futures demandes de financement.

Quelle est la production dans laquelle j'aimerais m'établir?

Principale :

_____

_____

Secondaire :

_____

_____

Quelles sont les compétences et les expériences que j'ai acquises au fil des ans dans cette production?

_____

_____

_____

_____

Quelles sont mes forces et mes faiblesses dans la régie de ma production?

Mes forces : _____

_____

_____

Ce que je sais (données technicoéconomiques, cédule de production, régie du troupeau, des maladies, etc.) _____

_____

_____

Mes faiblesses : _____

_____

_____

Ce que j'aimerais savoir : _____

_____

_____

Mes données dans ma production

Portrait du secteur (voir le site www.craaq.qc.ca) : _____

_____

_____

_____

_____

Programmes de soutien ou d'aide à la production : _____

_____

_____

_____

_____

Endroits où je peux obtenir de l'information

- Centre de référence en agriculture et en agroalimentaire du Québec (CRAAQ)
- Agri-Réseau
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
- Fédération de l'UPA de la Gaspésie–Les Îles
- Réseau Agriconseils

CENTRE JARDIN
LES JARDINS FLEURIS

Jean-Philippe Arsenault
Myriam Roussy
horticulteurs

Vente
engrais et pesticides
décorations extérieures
Annuelles et vivaces
arbres et arbustes
pots et jardinières
terreaux et paillis

lesjardinsfleuris@bmcable.ca
Tél. : 418 782-5750
Téléc. : 418 782-5757
1416, route 132, Cap d'Espoir
(Québec) G0C 1G0

Choisir son mode d'établissement

Trois possibilités existent pour s'établir en agriculture. Elles sont présentes au Québec dans les proportions suivantes :

- Transfert apparenté (56 %)
- Transfert non apparenté (9 %)
- Démarrage (35 %)

Transfert d'entreprise

Les transferts apparentés et non apparentés ont plusieurs aspects en commun.

- Un transfert sur deux se rend généralement jusqu'au bout du processus.
- L'âge moyen au moment de l'établissement est environ de 30 ans pour la relève et de 60 ans pour le retrait du cédant.
- Le soutien de la famille (moral et financier), tout comme la formation en agriculture sont des aspects qui facilitent la réussite du projet.
- 70 % des transferts se font après une période de cogestion entre le cédant et la relève, tandis que 30 % se font sans phase de transition.
- La durée moyenne d'un processus de transfert est de six ans.

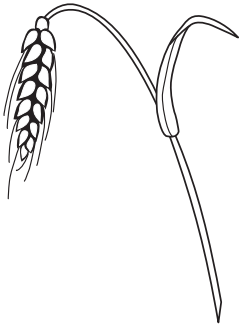

La planification du transfert est centrale dans la réussite de celui-ci. On constate que les jeunes sont plus nombreux à avoir un plan d'établissement (60 %) que les cédants à avoir un plan de retrait (36 %).

Un processus de planification optimal pour le cédant devrait comprendre les étapes suivantes :

- Faire le bilan de la situation actuelle
- Identifier une relève
- Établir une vision d'avenir
- Déterminer la valeur de l'entreprise
- Établir des scénarios de transfert
- Rédiger un plan de transfert
- Déterminer le financement du projet
- Période de cogestion
- Retrait

Un processus de planification optimal de la relève devrait pour sa part comporter les étapes suivantes :

- Établir sa propre motivation
- Déterminer le moment opportun pour le transfert
- Planifier le projet dans son ensemble
- Faire les démarches de financement
- Acquisition des pouvoirs de direction
- Période de cogestion
- Sortie du dirigeant actuel

TRANSFERT APPARENTÉ

Dans un transfert de ferme à l'intérieur de la famille, plusieurs aspects identitaires entrent en ligne de compte. C'est pourquoi il faut s'assurer d'avoir une bonne communication.

Chaque membre de la ferme et de la famille doit réfléchir à ce qu'il désire et déterminer la place qu'il veut occuper dans la ferme à court, à moyen et à long terme. Il est important que chacun puisse s'exprimer et connaître les souhaits des autres membres impliqués, et ce afin de poser toutes les actions nécessaires à une bonne planification du transfert de la ferme.

Il faut aussi s'attendre à ce que le processus prenne un certain temps. En effet, 44 % des jeunes sous-estiment le temps de transfert, 51 % des jeunes ont une estimation juste, tandis que 5 % surestiment le temps de transfert. Cette différence avec la réalité peut devenir une cause de frustration, de conflit et peut-être d'échec. D'où l'importance de se parler tout au long du processus.

Pour ce genre de transfert, il y a des aspects qui peuvent en faciliter la réalisation. Ils concernent la relève, le cédant, la famille dans son ensemble et l'entreprise.

La relève

- Formation en agriculture
- Acquisition d'expérience à l'extérieur de la ferme
- Soutien du conjoint
- Être prêt à prendre son temps
- Identifier ses forces et faiblesses
- Identifier des moyens d'améliorer ses compétences
- Établir un calendrier de réalisation
- Identifier ses besoins financiers
- Se questionner sur la qualité de vie recherchée
- Réfléchir au lieu d'habitation

Le(s) cédant(s)

- Être mentalement prêt à se retirer Avoir d'autres intérêts que la ferme
- Se sentir utile et respecté
- Déléguer graduellement ses responsabilités
- Avoir une vision claire du transfert

Le transfert de l'entreprise doit donc s'effectuer en tenant compte non seulement de la capacité financière des acheteurs, mais aussi des besoins financiers des vendeurs. Il est donc important de bien planifier cette étape en préparant avec soin son plan de retraite (projets de retraite, lieu d'habitation après le transfert, estimation du coût de la vie, etc.).

La famille dans son ensemble

- Vision commune de la ferme
- Équité entre les enfants
- Bonne communication
- 40 à 60 % de don lors d'un transfert familial
- Climat familial sain valorisant l'agriculture
- Mise au point régulière sur l'état d'avancement du transfert et apporter les correctifs si nécessaires
- Ouverture aux changements

L'entreprise

- Évaluation de l'entreprise : ressources physiques, humaines, efficacité de production, situation financière, forces et faiblesses, structure juridique, situation fiscale, etc.
- Déjà rentable
- Dans un secteur à faible risque
- Attention aux gros investissements (achat de terre, de machinerie, etc.) juste avant d'intégrer la relève
- Bonnes pratiques de gestion

- Pendant la période de cogestion : déterminer si la relève doit être salariée ou associée, échange d'informations et prises de décisions communes, participation active de tous.

TRANSFERT NON APPARENTÉ

Quand sonne l'heure de la retraite, les producteurs sans relève se trouvent devant un grand dilemme : démanteler leur entreprise pour empocher l›argent d'une retraite bien méritée, ou assurer la pérennité en transférant à une relève non apparentée au risque d›encaisser un chèque moins généreux.

Pour ce genre de transfert, il y a des aspects qui peuvent en faciliter la réalisation. Ils concernent la relève, le cédant, la dynamique entre les deux et l'entreprise.

La relève

- Formation en agriculture : obtenir un diplôme permet d'approfondir ses connaissances, et donne accès à la prime à l'établissement de la Financière agricole du Québec.
- Acquérir de l'expérience en entreprise agricole
- Prendre le temps de connaître le vendeur et d'établir une relation de confiance.
- Être prêt à prendre son temps : aller au rythme du vendeur pour faciliter la transaction
- Démontrer son intérêt à acheter l'entreprise directement au propriétaire, sans intermédiaire
- Avoir le soutien du conjoint
- Identifier ses forces et faiblesses
- Identifier des moyens d'améliorer ses compétences
- Établir un calendrier de réalisation
- Identifier ses besoins financiers
- Réfléchir au lieu d'habitation

Le(s) cédant(s)

- Amorcer sa réflexion plusieurs années avant la date de retraite envisagée
- Être mentalement prêt à se retirer
- Avoir d'autres intérêts que la ferme
- Se sentir utile et respecté
- Déléguer graduellement ses responsabilités
- Être prêts à accepter de vendre à des étrangers
- Transparence : partager l'ensemble des informations, incluant les informations financières

Dynamique entre la relève et le cédant

- Importance de ne pas se précipiter
- Les facteurs humains sont au premier plan pour la réussite de ce type de transfert
- Mot-clé : communication entre les coexploitants
- Période de cogestion pour transfert graduel des responsabilités et apprentissage de la relève

L'entreprise

- Évaluation de l'entreprise : ressources physiques, humaines, efficacité de production, situation financière, forces et faiblesse, structure juridique, situation fiscale, etc.
- Déjà rentable
- Dans un secteur à faible risque
- Attention aux gros investissements (achat de terre, de machinerie, etc.) juste avant d'intégrer la relève
- Bonnes pratiques de gestion
- Pendant la période de cogestion : déterminer si la relève doit être salariée ou associée, échange d'informations et prises de décisions communes, participation active de tous.

Démarrage

Le démarrage de nouvelles entreprises représente 35 % des établissements. C'est le modèle le plus souvent choisi par les productions émergentes, diversifiées, de taille modeste, qui recherchent une valeur ajoutée et à tendance biologique.

Les étapes importantes à franchir lorsqu'on souhaite démarrer une entreprise :

1. Élaborer le montage financier et prédéterminer des moyens de financement
2. Trouver des actifs à acquérir et un lieu où installer son entreprise
3. Définir une stratégie de marketing pour les produits à mettre en marché
4. Créer la nouvelle entité juridique

Une bonne planification est la principale condition de succès au démarrage d'une nouvelle entreprise. Il est essentiel de :

- Gérer son temps de façon optimale
- Bien définir ses objectifs
- Dresser un bon plan d'action pour arriver à atteindre les résultats désirés
- Maîtriser son projet pour réussir à trouver le financement ou les subventions nécessaires à la mise en application du montage financier

Trouver une entreprise et des actifs

Il n'existe pas de recette miracle pour mettre la main sur une entreprise ou des actifs qui correspondent à tes critères. Tu dois enclencher des recherches proactives pour y arriver. Voici quelques pistes :

- Annoncer tes intentions aux personnes susceptibles de t'aider : les professionnels du réseau agricole, l'UPA, l'ARAGIM, MRC, maires, conseillers financiers, CREA, MAPAQ, agences immobilières, etc. Cela permet de démontrer le sérieux de sa démarche, tout en contribuant à se faire connaître dans le milieu.
- L'ARTERRE : Il s'agit d'un service d'accompagnement et de maillage permettant de jumeler des aspirants agriculteurs avec des propriétaires fonciers et des agriculteurs sans relève selon des ententes sur mesure. www.craaq.qc.ca/arterre
- Publier des annonces de recherche.
- Consulter les petites annonces.
  - TCN
  - Remax
  - Realtor.ca
  - Banque Nationale
  - Du Proprio
  - www.fermeavendre.info
  - www.fermeavendre.ca
- Regarder les possibilités de location de terre. Pour la relève, la location des terres est un moyen important d'accéder à un actif.

Vérifier les aspects légaux

L'organisation de la mise en marché de la production choisie, tout comme les lois et règlements municipaux, provinciaux et fédéraux sont des points importants à considérer afin d'être conforme, et ainsi éviter des désagréments comme des retards dans le projet ou des frais supplémentaires. Voici comment orienter ses recherches sur les aspects légaux.

LES LOIS ET LA RÈGLEMENTATION

Palier municipal

Zonage

N'hésitez pas à contacter l'aménagiste de l'UPA, qui pourra vous fournir de l'information à ce sujet.

Est-ce que l'emplacement prévu est conforme avec le zonage municipal?

- ○ Agricole
- ○ Commercial
- ○ Conservation
- ○ Résidentiel
- ○ Industriel
- ○ Récréation

Quels sont les usages permis en vertu des règlements d'urbanisme (zonage) et de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles?

_____

_____

Quel est le nombre d'animaux permis en lien avec le zonage et/ou la superficie de terre cultivable et/ou la proximité d'immeubles ou d'activités non agricoles?

_____

_____

Dans toutes les municipalités du Québec, tout propriétaire qui prévoit effectuer des travaux, de construction ou autre, touchant les bâtiments, les terrains ou les cours d'eau doit obtenir une autorisation en lien avec les travaux à effectuer.

Contactez votre municipalité pour obtenir des informations à ce sujet.

J'aurai besoin d'un permis

- De rénovation
- De construction
- De démolition
- De lotissement
- D'abattage d'arbres

Contactez également votre MRC afin de connaître les différents règlements en lien avec l'aménagement du territoire et des cours d'eau.

Palier provincial

Vous devrez respecter certaines règles qui s'appliquent à l'industrie bioalimentaire, ainsi que la règlementation en vigueur en matière d'agro-environnement. Consultez :

- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Vous devrez choisir une forme juridique pour votre l'entreprise, puis immatriculer et enregistrer votre entreprise.

- Registraire des entreprises du Québec

Exploiter une entreprise agricole demande d'utiliser de la machinerie agricole et des équipements sur roues. Pour vous assurer que vous êtes conforme dans vos déplacements, consultez :

- Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
- Société de l'assurance automobile du Québec

Pour obtenir vos numéros de taxes provincial et fédéral, trouver de l'information sur les taxes, les impôts ou les retenues à la source, consultez le **Ministère du Revenu.**

Toute entreprise ayant un établissement au Québec et comptant au moins un travailleur à temps plein ou à temps partiel, y compris un travailleur autonome, doit s'inscrire à la **Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)** à titre d'employeur.

Palier fédéral

Agriculture et agroalimentaire Canada (FAC) fournit des renseignements et des programmes aux producteurs qui pratiquent l'élevage ou qui cultivent des plantes destinées à l'alimentation humaine ou animale, ou pour des usages industriels.

L'Agence du revenu du Canada (ARC) voit à l'application des lois fiscales au nom du gouvernement du Canada, et gère divers programmes de prestations.

Choisir une forme juridique d'entreprise

Au Québec, les entreprises peuvent faire des affaires sous plusieurs formes juridiques. Voici un aperçu sommaire des principales formes juridiques. Il est conseillé de consulter un comptable ou un fiscaliste pour faire un choix éclairé, qui corresponde à vos besoins. Le contenu présenté dans cette section est tiré intégralement du site internet du Registraire des entreprises du Québec.

Entreprise individuelle

Il s'agit d'une entreprise à propriétaire unique, qui est exploitée par une seule personne que l'on appelle souvent travailleur autonome ou travailleur indépendant.

Société par actions (compagnie)

Une société par actions (aussi appelée compagnie ou personne morale) est une entité juridique distincte. Une société par actions a pour but d'exploiter une entreprise afin de réaliser des bénéfices qui seront répartis, s'il y a lieu, entre ses actionnaires.

Société en nom collectif (S.E.N.C.)

Une société en nom collectif est un groupement de personnes, appelées associés, qui conviennent, dans un esprit de collaboration, d'exercer une activité commune. Les associés d'une société en nom collectif ont pour but d'exploiter une entreprise, d'y contribuer par la mise en commun de biens, de connaissances ou d'activités et de partager entre eux les bénéfices pécuniaires et les pertes qui en résultent.

Société en commandite (S.E.C.)

Une société en commandite est constituée d'un ou de plusieurs commandités et d'un ou de plusieurs commanditaires qui sont tenus de fournir un apport au fonds commun de la société. Elle est créée au moyen d'un contrat de société et doit être désignée sous un nom commun aux associés.

Personne morale sans but lucratif

Une personne morale sans but lucratif est un groupement de personnes qui exerce des activités sans but lucratif dans les domaines culturel, social, philanthropique, national, patriotique, religieux, charitable, scientifique, artistique, professionnel, athlétique, sportif, éducatif ou autres.

Coopérative

Une coopérative est une personne morale regroupant des personnes qui ont des besoins économiques, sociaux ou culturels communs et qui, en vue d'y répondre, s'associent pour exploiter une entreprise conformément aux règles d'action coopérative.

Fiducie exploitant une entreprise à caractère commercial

C'est une fiducie qui exerce une activité économique organisée dans le but de permettre la réalisation de profits. Sont notamment considérées comme des fiducies exploitant une entreprise à caractère commercial les fiducies-entreprises, les fiducies d'investissement et les fiducies d'opérations immobilières.

Plan d'affaires

Établir un budget

Établir un budget est la première étape pour réaliser le montage financier de votre projet. Les données que vous remplirez dans cette section vous seront grandement utiles lorsque viendra le moment de documenter votre plan d'affaires.

Quels sont mes actifs (ce que je possède)?

- Placements : _____
- Biens matériels : _____
- Biens immobiliers : _____
- Revenus nets : _____ /mois _____ /année
- Assurance-vie avec valeur de rachat : _____
- Don/héritage : _____
- Argent comptant : _____
- Régime de retraite : _____
- Autres : _____

TOTAL : _____

Quelles sont mes dettes (ce que je dois)?

- Prêt personnel/étudiant : _____
- Marge de crédit : _____
- Prêt hypothécaire : _____
- Prêt-auto : _____
- Carte de crédit : _____
- Prêt payez plus tard : _____
- Pension alimentaire : _____
- Autres : _____

TOTAL : _____

Établir un budget personnel réaliste des frais de subsistance (loyer, électricité, téléphone, câble et internet, épicerie, assurances, dépenses personnelles, etc.)

_____

Données sur l'achat de la ferme

L'une des premières choses à faire est d'obtenir une évaluation de l'entreprise qui sera achetée, soit par un évaluateur agréé ou par un conseiller en gestion qui pourrait vous fournir une idée globale du prix d'achat. De plus, si l'entreprise est déjà existante, les états financiers devront vous être fournis.

- Évaluation agréée ou autre _____
- États financiers : année(s) _____

- Coût de l'achat : _____
- Adresse : _____
- Avec agent d'immeuble ou non? _____
- Bâtiment (s) : _____
- Évaluation municipale totale : _____
- Superficie : _____
- Bâtiment (s) : _____
- Taxes municipales : _____
- Taxes scolaires : _____
- Taxe de mutation : _____
- Frais d'évaluation du bâtiment : _____
- Frais d'arpentage : _____
- Frais de notaire : _____

Détails des coûts d'achat

- Ventilation des actifs : _____
- Frais d'achat d'équipements d'exploitation : _____
- Quota et troupeau : _____
- Frais d'entretien et de réparation : _____
- Frais de démarrage : _____

Autres frais à prévoir

En-dehors de frais normaux de votre production, pensez aux éléments suivants également :

- Inscription au MAPAQ (permis et réglementation)
- Adhésion à l'UPA : cotisation annuelle, syndicat spécialisé
- Frais d'immatriculation de l'entreprise
- Frais d'immatriculation des véhicules
- Permis d'utilisation de pesticides en milieu agricole
- Frais de comptabilité et service de fiscalité
- Frais d'assurances et de contrats légaux
- Adhésion à l'ARAGIM et à la FRAQ
- Cotisation au Programme de stabilisation des revenus agricoles
- Abonnement au journal *La Terre de chez nous*
- Planification d'un fonds de retraite
- Autres :

Importance du plan d'affaires

Pour un entrepreneur, l'objectif du plan d'affaires est avant tout de se convaincre lui-même que le projet est viable, et ensuite de convaincre les autres qu'il a identifié une bonne opportunité, qu'il possède des talents d'entrepreneur et de gestionnaire et finalement, qu'il a un plan rationnel, crédible et cohérent pour le réaliser.

Le plan d'affaires est un document de plusieurs pages qui décrit l'ensemble du projet d'une entreprise. Il s'agit d'une étude de faisabilité détaillée.

Le plan d'affaires devrait constituer une étape primordiale du lancement d'une entreprise.

Ordre des MÉDECINS VÉTÉRINAIRES du Québec

Clinique vétérinaire de la Baie inc.
186, boul. Perron Ouest
New Richmond
418 392-6575

ÉLÉMENTS DE BASE À Y INCLURE

Aide-mémoire des éléments à insérer dans votre plan d'affaires.

1. Présentation du projet (description sommaire)
2. Présentation des promoteurs (CV, partage des responsabilités, les forces, structure juridique)
3. Description de l'entreprise (emplacement, description des actifs, historique)
4. Étapes du projet (calendrier de réalisation)
5. Analyse du marché (historique, situation actuelle, perspectives, concurrence)
6. Stratégies de mise en marché (stratégie de prix, promotion, publicité, relations publiques, distribution, transport)
7. Processus de production (installations et équipements, impacts environnementaux, contrôles de la qualité, normes et réglementation)
8. Plan des ressources humaines (main-d'œuvre requise, rémunération, formation)
9. Bilan financier des promoteurs avant le projet (actifs, argent comptant, dettes, marge de crédit, prêts)
10. Besoins en investissement et plan de financement
11. Budget (revenus et dépenses), afin de vérifier si cette production offre des perspectives de rentabilité
12. Analyse de trésorerie sur un an ou deux pour évaluer les besoins de financement à court terme au démarrage, c'est-à-dire la marge de crédit
13. Bilan de l'entreprise après l'achat des actifs et après l'autorisation des prêts, en vitesse de croisière, pour évaluer l'impact des dettes sur l'avoir net de l'entreprise
14. Annexes : documents légaux, permis, autorisations ou droits de produire, soumissions, contrats, lettres d'entente, etc.

PRENDRE CONNAISSANCE DES MODÈLES DE PLAN D'AFFAIRES

Il existe plusieurs modèles de plan d'affaires que vous pouvez utiliser. Le site Agro-démarrage en propose plusieurs :

- Modèle de la Financière agricole du Québec (FADQ)
- Guide et modèles référés par Futurpreneur Canada
- Guide et modèles référés par Réseau entreprises Canada
- Guide de rédaction du plan d'affaires pour les entreprises d'économie libérale (disponible sur Agri-Réseau)
- Guide de rédaction du plan d'affaires d'un démarrage du MAPAQ

TROUVER DE L'ACCOMPAGNEMENT

Des subventions existent pour la réalisation d'un plan d'affaires par des conseillers d'expérience. Contactez le Réseau Agriconseils pour les connaître.

Vous pouvez également faire appel à votre MRC pour qu'une ressource vous soutienne dans les étapes d'élaboration. Ils pourront également vous diriger vers le cours de lancement d'entreprise le plus près de chez vous.

Les objectifs de ce programme sont de :

- Former des personnes capables de se lancer en affaires, de démarrer leur entreprise et d'approcher efficacement la clientèle.
- Préparer les élèves à appliquer des notions de gestion d'entreprise, à négocier pour obtenir du financement et à élaborer un plan d'affaires.

Financement

Il existe plusieurs programmes et partenaires qui offrent du financement pour s'établir en agriculture. Les principaux vous sont présentés dans les pages suivantes.

Comme il y a des spécificités pour chaque production et que chaque cas est différent, nous vous conseillons de consulter les répertoires de ces programmes spécifiques à l'agriculture.

Financière agricole du Québec (FADQ)

La FADQ offre une gamme d'outils financiers et de gestion des risques pour préserver la stabilité économique et financière des entreprises agricoles. Diverses formes de financement sont offertes, dont un appui financier spécifiquement pour la relève agricole.

- Les subventions à l'établissement et au démarrage offrent une aide financière aux jeunes ayant une formation reconnue afin de réaliser des investissements productifs au sein de l'entreprise.
- La FADQ a également des produits financiers non exclusifs à la relève, comme la formule vendeur-prêteur qui permet au propriétaire d'une entreprise d'être le prêteur auprès des acheteurs de son entreprise en obtenant une garantie de la Financière agricole.
- Le Programme d'appui à la diversification et au développement régional vise à soutenir les entreprises pour leurs projets d'amélioration et de diversification, sous forme d'un remboursement d'intérêts sur le capital d'un prêt.

La FADQ gère aussi des programmes d'assurances et de protection du revenu dont les principaux sont :

- Assurance stabilisation du revenu agricole (ASRA) : Programme qui protège les entreprises agricoles du Québec contre les fluctuations de prix du marché et l'augmentation des coûts de production de certaines productions.
- Assurance récolte : programme qui couvre les pertes de récolte attribuables à des conditions climatiques adverses ou à des phénomènes naturels incontrôlables.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

Les conseillers en relève et établissement jouent un rôle d'accueil, d'accompagnement et de suivi auprès des jeunes désirant s'établir, ou qui sont nouvellement établi en agriculture. Ce service est gratuit.

- Beaucoup de programmes sont disponibles au MAPAQ, qu'ils soient exclusifs à la relève ou non. Consultez le site internet ou contactez la direction régionale pour connaitre ceux qui s'appliquent à votre projet.

Le Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA)

Le FIRA est une entreprise privée dont la mission est de supporter la relève dans son accès à l'agriculture. Le FIRA soutient, par des investissements sous forme de capital patient, des jeunes qui ont des projets de démarrage, d'expansion ou de transfert d'entreprise agricole, et ce dans toutes les régions du Québec.

Les investissements sont principalement faits sous forme de prêts subordonnés ou d'ententes de location de terres agricoles. L'entrepreneur qui reçoit un soutien financier du FIRA peut, entre autres, acquérir des parts ou des éléments d'actif dans une entreprise agricole, tels que des équipements, bâtiments, terres agricoles, quotas, ou encore une exploitation agricole complète. Il y a deux principaux produits :

- **Prêt de mise de fonds :** permet de doubler la valeur de votre mise de fonds et peut servir, entre autres, à acquérir des équipements, bâtiments, terres agricoles, quotas ou une exploitation agricole complète. Ce financement a pour objectif de compléter la mise de fonds.
- **Location-achat :** le FIRA peut faire l'acquisition de la terre de votre choix, avec ou sans bâtiments, afin de vous la louer. L'objectif est de donner accès à la terre en conservant ses liquidités, permettant ainsi de faire les investissements nécessaires au développement de l'entreprise.

Les programmes des fédérations spécialisées

Certaines productions spécialisées ont des programmes spécifiques pour la relève et les projets d'établissement.

- **Les producteurs d'œufs d'incubation du Québec :** aide au démarrage et à l'établissement de nouveaux producteurs
- **Les éleveurs de volailles du Québec :** aide à la relève
- **La Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec :** aide au démarrage de nouveaux producteurs
- **Les producteurs de lait du Québec :** aide à la relève (prêt de quota) et aide au démarrage
- **La Fédération des producteurs de bovins du Québec :** programme d'allocation d'historique de référence (veau de grain) destiné à la relève
- **La Fédération des producteurs d'œufs du Québec :** programme d'aide au démarrage de producteurs d'œufs dédiés à la vente directe

Fonds coopératif d'aide à la relève

Programme contribuant financièrement à la relève agricole et au développement des compétences, offert en partenariat par la Coop fédérée et le Mouvement Desjardins. Chacun offre un volet de soutien financier ou professionnel, et un volet pour le développement des compétences est offert conjointement.

Lancement d'entreprise

Pérennité

Pour assurer la pérennité de votre entreprise au-delà du lancement, vous avez plusieurs avenues à explorer.

- Continuer de **consulter des professionnels** pour en retirer le meilleur pour votre entreprise : MAPAQ, groupes-conseils agricoles, clubs-conseils en agroenvironnement, comptables et fiscalistes, agronomes, etc.
- Poursuivre l'acquisition de connaissances et d'expertises complémentaires à celles que vous possédez déjà par **la formation continue**. Les collectifs régionaux en formation agricole offrent des formations liées à la production, mais également en gestion, commercialisation, sur les besoins des consommateurs, les nouveaux programmes, etc.
- **Développement organisationnel :** toujours garder en tête quelles pourraient être les perspectives de développement de l'entreprise, être curieux, voir ce qu'il se fait ailleurs.
- **S'impliquer** au sein de la relève agricole ou de la fédération : participer aux AGA, CA et activités du syndicat permet d'échanger, réseauter, se tenir informer des nouveautés, changements, etc.

Programmes de gestion des risques

Il existe des programmes de gestion des risques pour aider votre entreprise à garder le cap, advenant un cas de force majeure.

- **L'assurance récolte (ASREC)** protège vos récoltes contre les risques associés aux conditions climatiques et aux phénomènes naturels incontrôlables. Ce programme offre des protections individuelles et collectives.
- **Agri-stabilité** est le premier niveau d'intervention des programmes qui protègent le revenu global de votre entreprise.
- **Le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA)** est de type collectif. Il protège votre entreprise contre les fluctuations des prix du marché et des coûts de production.
- **Agri-investissement** est un programme individuel basé sur l'épargne. Vous pouvez déposer annuellement un montant dans un compte, et recevoir en contrepartie des contributions gouvernementales équivalentes (maximum de 15 000 $). Ainsi, les sommes déposées au compte Agri-investissement constituent un fonds de réserve vous permettant de mieux gérer les risques auxquels votre entreprise est confrontée.

Mentorat

En plus du service d'accompagnement des *Éclaireurs* offert par l'Association de la relève agricole de la Gaspésie–Les Îles, d'autres organisations offrent un service de mentorat. C'est le cas du Réseau M de la Fondation en entrepreneuship, qui offre ses services via les MRC, CLD et SADC.

Les premières années d'une entreprise sont exigeantes; la charge et le rythme de travail sont parfois colossaux et il devient alors difficile de prendre du recul face à sa vision et à la gestion des opérations. Le mentorat permet de bénéficier d'un contact avec un entrepreneur d'expérience, et vous amène à accroître vos compétences d'affaires et à trouver du soutien et des encouragements.

Le développement de la production bovine passe par le dynamisme de sa relève.

Syndicat
des producteurs
de bovins de la
Gaspésie - Les Îles

ACCÈS MICROCRÉDIT GASPÉSIE

A pour mission de contribuer au développement économique et humain de la Gaspésie en offrant du soutien technique, un accompagnement de proximité et un service de financement.

183 avenue Grand-Pré
Bonaventure (Qc) G0C 1E0
418 534-3834 | 1 855 534-3834
info@amcgaspesie.org

Contact : _____

BIOPTERRE

Centre collégial de transfert de technologie offrant des services de recherche appliquée et de transfert de technologie, d'aide technique et d'information dans le domaine des bioressources, dont les produits forestiers non ligneux (PFNL) et les cultures innovantes.

401, rue Poiré,
La Pocatière (Qc) G0R 1Z0
1 888 229-2808
info@biopterre.com

Contact : _____

MRC AVIGNON

PARTENAIRE DE VOS PROJETS!

102, rue Nadeau, Carleton-sur-Mer
418 364-2000
www.mrcavignon.com

BAIE DES SAVEURS

Regroupement de producteurs et de transformateurs bioalimentaires qui effectue de la vente directe de produits certifiés biologiques ou faits à partir d'ingrédients biologiques ou sauvages, auprès des citoyens de la Baie-des-Chaleurs (Gaspésie).

418 364-2111

Contact : _____

BŒUF GASPÉSIE

Regroupement de producteurs gaspésiens ayant choisi de se conformer à un cahier de charges strictes : à l'ancienne, sans antibiotiques, sans hormones et alimentation par grains et fourrages provenant de la région.

337, rue Principale Ouest
RR 1, Saint-Alphonse-de-Caplan (Qc) G0C 2V0
418 392-9421

Contact : _____

CENTRE DE TRANSFERT D'ENTREPRISE DU QUÉBEC (CTEQ)

Vise la relève des dirigeants et la valorisation du transfert d'entreprise afin d'en favoriser la pérennité. Le CTEQ accompagne les cédants et les repreneurs pour l'ensemble du processus de transfert.

Gaspésie/Îles de la Madeleine
167, rue de la Reine C.P. 8
Gaspé (Qc) G4X 2W6
1 844 200-2837, poste 713

Contact : _____

CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC (CRAAQ)

Le CRAAQ conçoit et diffuse des outils de référence et de réseautage. Il regroupe des chercheurs, des agronomes, des conseillers, des producteurs et d'autres intervenants pour constituer un réseau de références.

2875, boulevard Laurier, 9e étage
Québec (Qc) G1V 2M2
418 523-5411 | 1 888 535-2537
418 644-5944
client@craaq.qc.ca

Contact : _____

CENTRE D'EMPLOI AGRICOLE DE LA GASPÉSIE–LES ÎLES (CEA)

Expertise spécifique en matière de recrutement, de sélection et de placement de main-d'œuvre agricole, autant pour les employeurs agricoles que pour les candidats intéressés par un emploi en agriculture. Un service en ressources humaines est également offert.

172, boulevard Perron Est,
New Richmond (Qc) G0C 2B0
418 392-4466
418 392-4862

Contact : _____

CENTRE RÉGIONAL D'ÉTABLISSEMENT EN AGRICULTURE (CREA)

Accompagne et conseille les producteurs agricoles dans leur processus de transfert et dans toute autre étape liée au développement et à la pérennité de leur entreprise.

CREA Bas-Saint-Laurent–Gaspésie & Les Îles-de-la-Madeleine
284, rue Potvin
Rimouski (Qc) G5L 7P5
418 723-2424
418 723-6045

Contact : _____

COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL GASPÉSIE–LES-ÎLES (CDRQ)

Offre son expertise pour les promoteurs qui choisissent le modèle coopératif pour se lancer en affaires.

114 F boul. Perron Ouest
New Richmond (Qc) G0C 2B0
418 392-6741
info@cdrgim.fcdrq.coop

Contact : _____

CHAMBRES DE COMMERCE

Mobilisent la communauté d'affaires afin de créer une vitalité économique dynamique et durable, en offrant des services de réseautage, d'amélioration de compétences et d'accès à des occasions d'affaires. Il existe une aile jeunesse.

Chambre de commerce de la Baie-des-Chaleurs
114-B, avenue Grand-Pré
Bonaventure (Qc) G0C 1E0
418 534-0050

Contact : _____

Chambre de commerce et de tourisme de Gaspé
1-8, de la Marina
Gaspé (Qc) G4X 3B1
418 368 8525
info@cctgaspe.org

Contact : _____

Chambre de commerce de la Haute-Gaspésie
96 boul. Ste-Anne Ouest
Sainte-Anne-des-Monts (Qc) G4V 1R3
418 763-2200
info@cchautegaspesie.com

Contact : _____

Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine
735, chemin Principal, bureau 103
Cap-aux-Meules (Qc) G4T 1G8
418 986-4111
info@ccim.qc.ca

Contact : _____

Chambre de commerce MRC Rocher-Percé
129, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 121-2
Chandler (Qc) G0C 1K0
418 689-6998
ccrocherperce@gmail.com

Contact : _____

CLUB AGROENVIRONNEMENTAL (CAE)

Regroupement volontaire de producteurs. Des agronomes fournissent une expertise en agroenvironnement et un accompagnement dans la mise en œuvre de pratiques agricoles durables. Ils peuvent aussi vous aider à réaliser un plan agroenvironnemental en fertilisation (PAEF) et un bilan phosphore.

CAE de la Gaspésie–Les Îles

172, boul. Perron Est
New Richmond (Qc) G0C 2B0
418 392-4466
cagasp@upa.qc.ca

Contact : _____

COLLECTIF RÉGIONAL EN FORMATION AGRICOLE DE LA GASPÉSIE–LES ÎLES

Service en formation continue pour les producteurs agricoles, leurs employés et la relève.

172, boul. Perron Est
New Richmond (Qc) G0C 2B0
418 392-4466

Contact : _____

COOPÉRATIVES AGRICOLES

Coopérative agricole Purdel
40, des Érables
Caplan (Qc) G0C 1H0
418-388-2860

Contact : _____

Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)
les Rameaux de la Baie-des-Chaleurs
65 2e Rang Est
Caplan (Qc) G0C 1H0
418-388-2751

Contact : _____

Meunerie Bernard Landry
169, Route 297
Saint-Noël (Qc) G0J 3A0
418 776-2929

Contact : _____

CORPORATION DE TRANSPORT D'ANIMAUX

Assure un transport d'animaux fiable et sécuritaire aux producteurs agricoles de la région.

172, boul. Perron Est
New Richmond (Qc) G0C 2B0
418 392-4466

Contact : _____

GASPÉSIE GOURMANDE

Regroupement de producteurs agricoles, de transformateurs, de restaurateurs et de détaillants qui mettent en valeur les produits locaux. L'organisation fait la promotion des produits gaspésiens, l'accompagnement de leurs membres dans la commercialisation, et développe une offre en tourisme gourmand.

172, boulevard Perron Est
New Richmond (Qc) G0C 2B0
418 392-4466 poste 213 | 1 888 503-7455 poste 213
418 392-7398
goutez@gaspesiegourmande.com

Contact : _____

FÉDÉRATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DU QUÉBEC (FRAQ)

La FRAQ est un réseau rassembleur de jeunes passionnés d'agriculture, qui vise à améliorer les conditions de leur établissement. Le réseau interrégional de coordonnateurs permet de faire le lien avec les jeunes des diverses régions.

Coordonnateur interrégional – Est-du-Québec
1120, 6e Avenue, bureau 100
La Pocatière (Qc) G0R 1Z0
418 856-3044 | 1 800 463-8001
418 856-5199
fraq@upa.qc.ca

Contact : _____

FEMMESSOR GASPÉSIE–LES ÎLES

Soutient les femmes d'affaires qui participent au développement économique en offrant un accompagnement des projets de démarrage, de consolidation, d'expansion ou d'acquisition d'entreprise par des services de financement, d'accompagnement, de formation et d'activités de réseautage.

679 C, boul. Perron
Carleton-sur-Mer (Qc) G0C 1J0
418 364-3720 | 1 866 364-3720
418 364.5432
info.gim@femmessor.com

Contact : _____

FINANCEMENT AGRICOLE CANADA (FAC)

Fournit des produits et des services financiers et commerciaux spécialisés aux exploitations et aux entreprises liées à l'agriculture.

Bureau de Rivière-du-Loup
320, boul. de l'Hôtel-de-Ville, bureau 201
Rivière-du-Loup (Qc) G5R 5C6
418-862-7631
418 862-8164
qcrivduloup@fac-fcc.ca

Contact : _____

FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC (FADQ)

Soutient et fait la promotion du développement du secteur agricole et agro-alimentaire en offrant des produits et services financiers, afin de stimuler les investissements et protéger les revenus.

Centre de services de Caplan
34-A, boulevard Perron Ouest, Caplan G0C 1H0
418 388-2689 | 1 800 749-3646

Contact : _____

FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LA RELÈVE AGRICOLE (FIRA)

Soutient des jeunes qui ont des projets de démarrage, d'expansion ou de transfert d'entreprise agricole dans toutes les régions du Québec.

1400, boul. Guillaume-Couture
Lévis (Qc) G6W 8K7
1 855 270-3472

Contact : _____

GASPÉSIE BIO

Plusieurs entreprises biologiques de la région s'unissent sous la marque Gaspésie Bio pour vendre leurs produits dans les supermarchés de la région.

418 534-2949
gaspesiebio@globetrotter.net

Contact : _____

LE BON GOÛT FRAIS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Regroupement de producteurs, de restaurateurs, de transformateurs et de détaillants qui mettent en valeur les produits locaux. Met en place des conditions favorables à la mise en valeur et au développement du secteur bioalimentaire aux Îles de la Madeleine.

4-184, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Qc) G4T 1C6
418 986-6650
info@lebongoutfraisdesiles.com

Contact : _____

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (MAPAQ)

Appuie une offre alimentaire de qualité et fait la promotion de l'essor du secteur bioalimentaire au Québec. Un conseiller en relève et en établissement fait partie de l'équipe pour vous aider.

34, boul. Perron Ouest, C.P. 524
Caplan (Qc) G0C 1H0
418 388-2282 | 1 877 221-7038
dr11@mapaq.gouv.qc.ca

Contact : _____

Centre de services de Grande-Rivière
6, rue du Parc,
Grande-Rivière (Qc) G0C 1V0
418 385-3763 | 1 877 221-7025

Contact : _____

Centre de services de Cap-aux-Meules
125, chemin du Parc, bureau 102
Cap-aux-Meules (Qc) G4T 1B3
418 986-4550

Contact : _____

Conseiller en relève et en établissement
418 388-2282

Contact : _____

Conseiller spécialité
418 388-2282

Contact : _____

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC)

Regroupe toutes les municipalités d'un même territoire d'appartenance, formant une entité administrative qui doit notamment voir à l'aménagement de son territoire. Elle a également un rôle dans le développement économique de son territoire et peut avoir des programmes d'aide financière.

MRC Avignon
102, rue Nadeau, C. P. 5030
Saint-Omer (Qc) G0C 2Z0
418 364-2000 | 1 877 794-2177
info@mrcavignon.com

Contact : _____

MRC Bonaventure
51, rue Notre-Dame, C.P. 310
New Carlisle (Qc) G0C 1Z0
418 752-6601
info@mrcbonaventure.com

Contact : _____

MRC La Côte-de-Gaspé
298-A, boul. York Sud
Gaspé (Qc) G4X 2L6
418 368-7000 | 1 866 368-7100
mrc@cotedegaspe.ca

Contact : _____

MRC La Haute-Gaspésie
464, boul. Sainte-Anne Ouest
Sainte-Anne-des-Monts (Qc) G4V 1T5
418-763-7791
mrc.haute-gaspesie@globetrotter.net

Contact : _____

CLD de la Haute-Gaspésie
464, boul. Sainte-Anne Ouest, bureau 100
Sainte-Anne-des-Monts (Qc) G4V 1T5
418 763-2530
cldhautegaspesie@globetrotter.net

Contact : _____

MRC Îles-de-la-Madeleine
460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Qc) G4T 1A1
418 986-3100

Contact : _____

MRC Le Rocher-Percé
129, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 101
Chandler (Qc) G0C 1K0
418 689-4313 | 1 888 689-3185

Contact : _____

MUTUELLE DE PRÉVENTION

Service offert par l'UPA qui regroupe plus de 500 membres. En y adhérant, les producteurs bénéficient de services-conseils en santé et sécurité, et réalisent des économies sur leurs cotisations à la CNESST.

Préventionniste Gaspésie–Les Îles
172, boul. Perron Est
New Richmond (Qc) G0C 2B0
418 392-4466

Contact : _____

PLACE AUX JEUNES EN RÉGION

Facilite la migration et le maintien des jeunes de 18 à 35 ans en région. Un réseau d'agents de migration offre une aide à distance afin de faciliter la venue des nouveaux arrivants. Ils organisent également des séjours exploratoires qui permettent de découvrir la région et de développer un réseau de contacts.

Agent de migration Avignon
Place aux jeunes Baie-des-Chaleurs / Les Plateaux
554, boulevard Perron, bureau 1
Carleton-sur-Mer (Qc) G0C 1J0
581 362-0033
avignon@pajbdc.com

Contact : _____

Agent de migration Bonaventure
Place aux jeunes Baie-des-Chaleurs/Les Plateaux
114-B avenue Grand-Pré
Bonaventure (Qc) G0C 1E0
418 392-4440
bonaventure@pajbdc.com

Contact : _____

Agent de migration Haute-Gaspésie
464, boul. Sainte-Anne Ouest
Sainte-Anne-des-Monts (Qc) G4V 1T5
418 763-7366 poste
pajhg@globetrotter.net

Contact : _____

Agent de migration Îles-de-la-Madeleine
1-184, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Qc) G4T 1G3
418 986-2536

Contact : _____

Agent de migration La Côte-de-Gaspé
4, rue de la Cathédrale, Gaspé G4X 1N8
418 368-2121 poste
placeauxjeunes@cjecotedegaspe.ca

Contact : _____

Agent de migration Le Rocher-Percé
CJE-Option Emploi Rocher-Percé
409-B, boul. René-Lévesque Ouest
Chandler (Qc) G0C 1K0
418 689-6402 poste

Contact : _____

RÉSEAU AGRICONSEILS

Propose une offre de services-conseils individuels et collectifs subventionnés de 50 % à 90 %.

Réseau Agriconseils Gaspésie–Les Îles
34, boul. Perron Ouest
Caplan (Qc) G0C 1H0
418 388-2324
gaspesie@agriconseils.qc.ca

Contact : _____

SERVICE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS (SANA)

Service d'accueil pour les nouveaux arrivants dans toutes les MRC de la Gaspésie, qui est offert dans le cadre de la stratégie d'établissement durable.

Agent de liaison à la Stratégie d'établissement durable de la Gaspésie
418 937-1683
bienvenue@gaspesieilesdelamadeleine.ca

Contact : _____

SANA de la MRC d'Avignon
418 392-9214 poste
sana@mrcavignon.com

Contact : _____

SANA de la MRC de Bonaventure
581 357-0122
sana@cldbonaventure.com

Contact : _____

Service d'accueil aux personnes immigrantes (SAPI)
Pouvoir des mots Gaspé
418 368-7500
pdmg.immigration@gmail.com

Contact : _____

SANA de la MRC de La Haute-Gaspésie
418 763-2530
sanahg.cld@globetrotter.net

Contact : _____

SANA de la MRC du Rocher-Percé
418 689-2080

Contact : _____

SERVICE DE COMPTABILITÉ ET DE FISCALITÉ DE L'UPA (SCF)

La Fédération UPA Gaspésie–Les Îles offre aux producteurs agricoles et forestiers des services professionnels de comptabilité et de fiscalité spécialisés pour ces secteurs.

172, boul. Perron Est
New Richmond (Qc) G0C 2B0
418 392-4466 | 1 888 503-7455

Contact : _____

SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS (SADC)

Stimule le développement de la communauté en intervenant auprès des entreprises et des collectivités de son territoire, par le développement économique local.

La route de l'entrepreneur de Gaspésie– Îles-de-la-Madeleine

Site internet regroupant toute l'information nécessaire au processus du prédémarrage de votre entreprise : les étapes à suivre, les ressources d'accompagnement régionales, des trucs et des astuces pour vous guider.

gim.routedelentrepreneur.com

SADC Baie-des-Chaleurs
122, boul. Perron Ouest
New Richmond (Qc) G0C 2B0
418 392-5014 | 1 877 392-5014
info@sadcbc.ca

Contact : _____

SADC de Gaspé
15, rue Adams, bureau 200
Gaspé (Qc) G4X 1E5
418 368-2906
sadcgaspe@outlook.com

Contact : _____

SADC de la Haute-Gaspésie
10 G, boul. Sainte-Anne Ouest
Sainte-Anne-des-Monts (Qc) G4V 1P3
418 763-5355 | 1 877 463-5355

Contact : _____

SADC des Îles-de-la-Madeleine
735, chemin principal, bureau 203
Cap-aux-Meules (Qc) G4T 1G8
418 986-4601
sadc_iles@ciril.qc.ca

Contact : _____

SADC Rocher-Percé
129, boul. René-Lévesque Ouest, bureau S-101
Chandler (Qc) G0C 1K0
418 689-5699
sadc@globetrotter.qc.ca

Contact : _____

SYNDICATS DE BASE ET SPÉCIALISÉS

Les producteurs agricoles se regroupent sur la base du territoire au sein de syndicats locaux, et sur la base de leur production et de leurs spécificités au sein de syndicats spécialisés.

Syndicats locaux de Gaspésie–Les Îles

Avignon	Bonaventure
Côte-de-Gaspé	Haute-Gaspésie
Îles-de-la-Madeleine	Rocher-Percé

Mon syndicat local

Nom : _____

_____

_____

Contact : _____

Syndicats spécialisés de Gaspésie–Les Îles

Les producteurs de lait de la Gaspésie–Les-Îles

Association de la relève agricole de la Gaspésie–Les Îles

Syndicat des producteurs de bovins de la Gaspésie – Les Îles

Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie

Association Agriculture biologique Gaspésie

Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons de la Gaspésie

Mon syndicat spécialisé

Nom : _____

_____

_____

Contact : _____

Mes contacts privilégiés

Vous pouvez utiliser cette section pour noter l'évolution de vos discussions et de vos rencontres avec les intervenants qui vous aident dans votre parcours d'établissement.

Nom : _____

@ _____

@ _____

Contact : _____

Date : _____

But de la rencontre : _____

Notes personnelles : _____

_____

_____

Nom : _____

@ _____

@ _____

Contact : _____

Date : _____

But de la rencontre : _____

Notes personnelles : _____

_____

_____

Nom : _____

☎ _____

@ _____

Contact : _____

Date : _____

But de la rencontre : _____

Notes personnelles : _____

_____

_____

Nom : _____

☎ _____

@ _____

Contact : _____

Date : _____

But de la rencontre : _____

Notes personnelles : _____

_____

_____

Nom : _____

@ _____

@ _____

Contact : _____

Date : _____

But de la rencontre : _____

Notes personnelles : _____

_____

_____

Nom : _____

@ _____

@ _____

Contact : _____

Date : _____

But de la rencontre : _____

Notes personnelles : _____

_____

_____

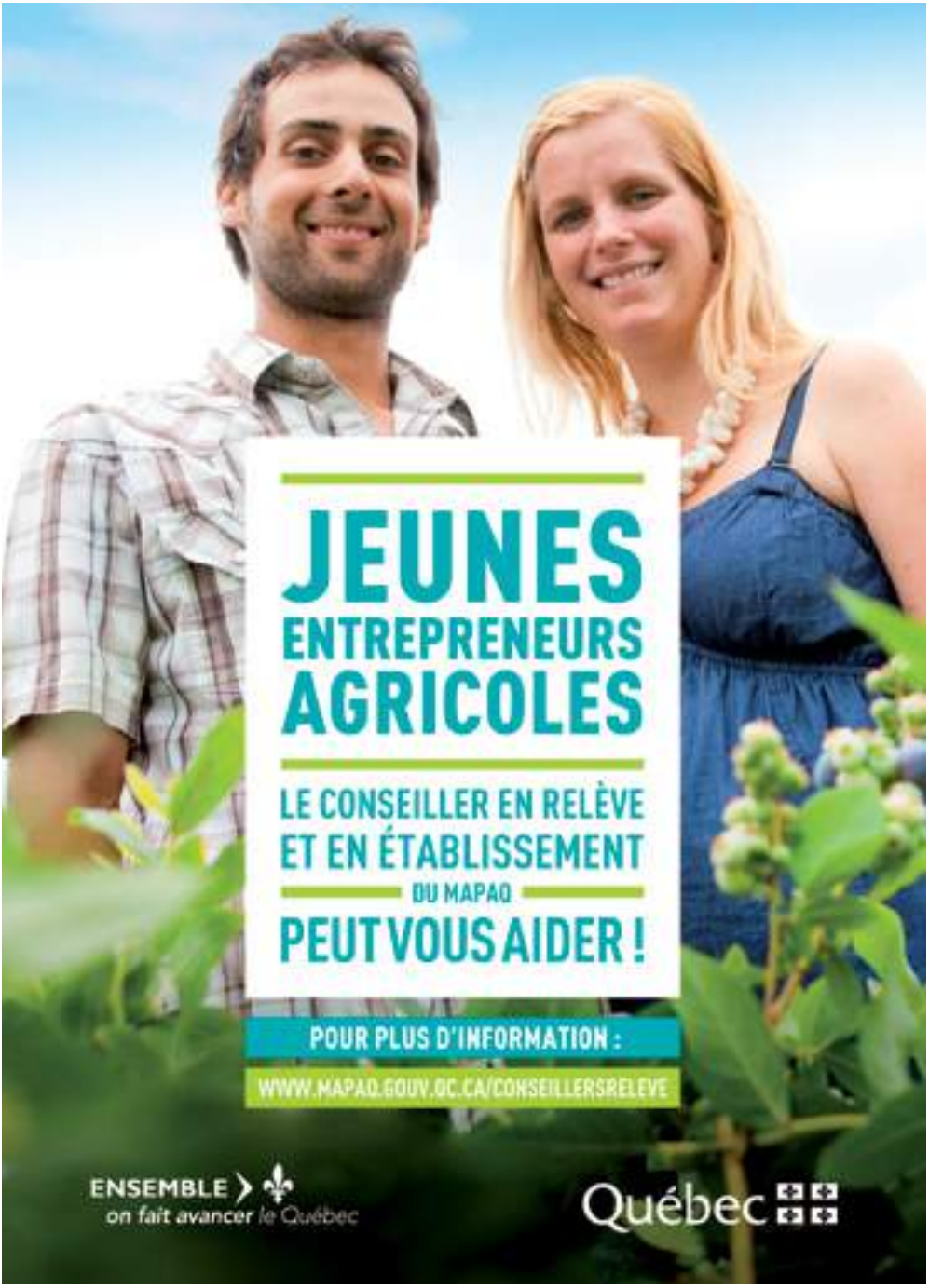
JEUNES
ENTREPRENEURS
AGRICOLES
LE CONSEILLER EN RELÈVE
ET EN ÉTABLISSEMENT
DU MAPAQ
PEUT VOUS AIDER !
POUR PLUS D'INFORMATION :
WWW.MAPAQ.GOUV.QC.CA/CONSEILLERSRELEVE
ENSEMBLE
on fait avancer le Québec
Québec

Notes personnelles

Avec l'aide financière de

Québec